



Listen to this article

Question (1910 — Z —) : Les anciens dignitaires furent-ils à l'épreuve pour la vie ?

Réponse : Les fidèles de l'ancienne alliance ne furent pas à l'épreuve pour la vie ou la mort; ils n'eurent jamais l'occasion et les lumières nécessaires pour être dignes d'obtenir la vie éternelle ou s'attirer la sentence de la mort. Un tel état de connaissance et d'opportunité n'existait pas dans le monde avant la venue du Seigneur : « La grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ », « qui a mis en évidence la vie et l'immortalité ». Ces choses, avant le premier avènement de Jésus, on ne pouvait les discerner, Par contre il ne s'ensuivait pas cette responsabilité qui existe actuellement. Dans un certain sens la nation juive a été justifiée typiquement et comme telle a été en épreuve pour la vie ou la mort, mais non pas réellement en ce qui concerne la vie ou la mort éternelles. Dieu savait d'avance qu'aucun Juif ne pouvait observer la loi intégralement, et avoir la vie par elle; il a pris dès le début ses dispositions pour les délivrer de la malédiction de la loi sans égard aux efforts de l'un ou l'autre pour se sanctifier. Ce n'est donc qu'au sens figuré ou typique qu'Israël fut à l'épreuve pour la vie ou la mort.

« Enoch avait reçu le témoignage qu'il était agréable à Dieu » (Heb. 11 : 5). Ces héros de la foi furent agréables à Dieu parce qu'ils cherchèrent à faire sa volonté au mieux de leur savoir, avant même qu'il la leur posât comme condition et qu'il eût pu exiger d'eux l'obéissance avec promesse de la vie éternelle. Abraham manifesta sa foi quand aucune rédemption du monde n'avait encore eu lieu et que Christ n'était pas encore venu. Et, encore qu'Abraham ne fût pas mis à l'épreuve pour la vie ou la mort, il devint le favori de Dieu qui lui témoigna son bon plaisir; «la meilleure résurrection» (Hébr. 11 : 35) sera la part non seulement d'Abraham, mais de tous ces anciens héros — la résurrection ou perfection humaine. Seulement comme la perfection humaine ne peut être un fait accompli avant le règne médiatorial de Christ, les fidèles de l'ancienne alliance ne seront effectivement amenés auprès du Père qu'à la fin de l'âge millénaire.

C'est pourquoi ils n'obtiendront la vie dans sa plénitude qu'à la fin du Millénium, quand

Christ remettra le Royaume au Père. Ce qu'ils posséderont dans l'intervalle sera l'état parfait, comme hommes, et toutes les bénédictions dont Dieu fera part aux hommes, par le Grand Médiateur. Mais pas avant la clôture du Millénium ils ne parviendront à cette communauté actuelle et personnelle avec Dieu qui déterminera pour eux la vie à tout jamais; car c'est dans cet âge que se déterminera qui d'entre les hommes (à part les consacrés présentement engendrés de l'Esprit) aura finalement droit à la vie éternelle — de même façon qu'Adam pendant qu'il jouissait de la perfection, fut éprouvé pour savoir si oui ou non il méritait que sa vie se perpétuât éternellement.

Comme pendant le Millénium les anciens dignitaires feront partie du monde humain sous les dispositions de la nouvelle alliance, la décision de la divine justice quant à leur vie éternelle ne sera rendue qu'à la fin de ces mille ans, au point terminus, à la fin de cet âge-là ; elle consistera dans la grande récompense de vie éternelle pour eux et pour tous ceux qui auront été trouvés fidèles.

Le terme «Nouvelle Création»

Question : Pourquoi le terme «NOUVELLE CREATION » est-il appliqué à l'Eglise ?

Réponse : Les Ecritures nous montrent que, notre Seigneur fut le commencement de la création de Dieu. Le premier-né de toute créature, le premier et le dernier; que le Père ne créa aucun autre être, et que c'est par notre Seigneur que toutes les autres choses furent créées. En d'autres termes, le pouvoir du Père fut exercé par son Fils unique engendré. D'après les Ecritures, l'homme fut la dernière des créations à l'image de Dieu. Mais Dieu se proposa la création d'un autre ordre d'êtres plus élevé que celui qui avait été créé et décida que son Fils unique engendré serait celui qui occuperait la position la plus haute dans cette nouvelle création.

« En vue de la joie qui lui était réservée... notre Seigneur a souffert la croix, méprisé l'ignominie et s'est assis à la droite du trône de Dieu. A l'origine, il était la première création, maintenant il est la seconde création, ou par contraste, la nouvelle création. L'Eglise entière a été invitée à s'élever à cette haute position, à être associée avec Christ, participante de la nature divine mais pour atteindre cette haute position, pour être avec Lui

un jour, ses membres doivent mourir à la nature terrestre, à ses intérêts, à ses aspirations, à ses buts et vivre avec Lui, au-delà du voile, Jésus est la tête de la « nouvelle création », de laquelle l'Eglise est le corps, Nous ne voulons pas dire que la grande multitude sera une partie de la nouvelle création. Seuls, ceux du petit troupeau, auront l'honneur d'être membres du Corps de Christ,

Dans l'avenir, lorsque le plan divin sera consommé, il y aura Jéhovah, le Chef de toutes choses et le Chef de Christ, puis, viendra notre Seigneur avec l'Eglise qui est son corps; ensuite viendront les différents ordres d'anges, et, en dernier lieu, l'humanité. C'est ce que dit l'apôtre aux Ephésiens. Dieu avait formé un dessein en lui-même pour le mettre à exécution lorsque les temps seraient accomplis ; il réunira toutes choses en Christ, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre.

T.D.G. 2 — 191,~3.

La mentalité et la volonté

Si ces deux termes sont parfois employés l'un pour l'autre, il y a lieu de les différencier, Par notre pleine consécration, la volonté de la chair (de notre être charnel) meurt effectivement et nous recevons une nouvelle volonté, une volonté sanctifiée, la volonté de Dieu en lieu et place de la nôtre. Si cette nouvelle volonté cessait d'être sainte et redevenait une volonté entièrement charnelle, ce serait, selon l'apôtre, la condition de « ceux qui se retirent pour se perdre », Parlant de ces mêmes personnes, Pierre dit que ce changement de volonté est comparable à l'action d'une truie qui, après avoir été lavée, s'est vautrée dans le borbier. Ceux qui reviennent volontairement et consciemment à la volonté (aux désirs) de la chair, nous sont dépeints comme étant « deux fois morts et déracinés ». Nous voyons par cela que, Si la volonté charnelle a repris vie, la nouvelle volonté engendrée de l'Esprit est morte.

En ce qui concerne la mentalité (ou état d'esprit), il n'en est pas de même, elle fait partie intégrante du corps. Le corps a des appétits charnels, des préférences, des inclinations et il réclame continuellement la satisfaction de tous ses droits terrestres (charnels) opposé aux résolutions prises par la nouvelle volonté. La mentalité charnelle n'est donc pas morte, sinon elle ne s'insurgerait pas et ne combattrait pas contre l'esprit de la nouvelle volonté, c'est-à-dire, contre la nouvelle créature en Jésus-Christ. — Gal, 5 :17.

La Bible seule établit des distinctions aussi nettes qui ne sont appréciées à leur juste valeur que par ceux qui étudient à fond la Bible. Nous avons dit précédemment que la volonté de la chair devait être regardée comme entièrement morte pour que l'individu fût reconnu comme une nouvelle créature, nous dirions plutôt maintenant : La mentalité de la chair (l'état d'esprit charnel) doit être considérée comme morte pour qu'un individu soit reconnu comme une nouvelle créature.

C'est dans cet ordre d'idée que l'apôtre dit « regardez-vous comme morts au péché, et comme vivants pour Dieu », l'apôtre dit encore : «Faites mourir vos membres qui sont sur la terre », c'est-à-dire votre mentalité charnelle. Cette mise à mort de la mentalité charnelle exige que la nouvelle volonté lutte constamment contre la vieille créature considérée comme morte, mais qui ne l'est pas effectivement.

W. T. 5486 — 1914